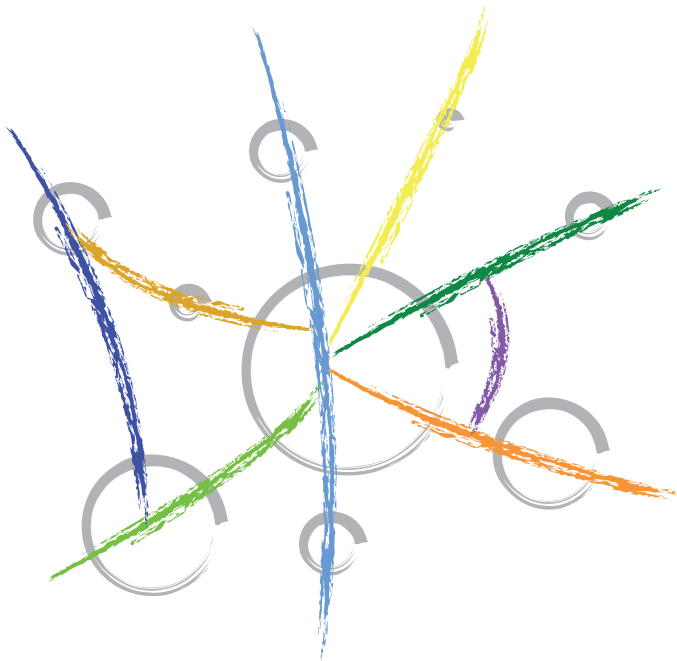


Agglomération lyonnaise
Beaujolais
Boucle du Rhône en Dauphiné
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain
La Dombes
Loire Centre
Monts du Lyonnais
Nord-Isère
Ouest lyonnais
Rives du Rhône
Roannais
Sud Loire
Val de Saône-Dombes

n°15 - Juillet 2014



Lettre de l'inter-Scot

Coordination des démarches de planification
de l'aire métropolitaine lyonnaise

13 Scot, près de 970 communes et plus de 3 200 000 d'habitants

L'inter-Scot lyonnais, dix ans déjà

Cette année, la démarche inter-Scot fête ses dix ans. Sa création fut une véritable novation en mai 2004. Elle reste aujourd'hui à l'avant-garde parmi toutes les démarches inter-Scot recensées en France.

Les aires métropolitaines, moteurs de l'aménagement du territoire

L'aire métropolitaine lyonnaise est un territoire attractif et dynamique de plus de trois millions d'habitants, prenant appui sur deux grandes agglomérations, plus de 900 communes, 60 EPCI et s'étendant sur six départements. Les interdépendances sont fortes au sein de cet espace. En témoigne la croissance continue des déplacements pendulaires domicile-travail, caractéristique d'une concentration de l'emploi et d'une dilution du résidentiel. Notre responsabilité et notre ambition sont de mettre en œuvre des politiques d'aménagement visant à rééquilibrer les échanges au sein de notre espace commun que constitue l'aire métropolitaine.

Les Schémas de cohérence territoriale (Scot) que nous élaborons et mettons en œuvre portent cet objectif à travers la construction d'une aire métropolitaine multipolaire.

L'inter-Scot, un outil de dialogue indispensable

Les évolutions législatives récentes renforcent considérablement le rôle et les prérogatives des Scot. Ils ne sont plus seulement des outils de mise en cohérence mais aussi des leviers pour l'intégration des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme. La responsabilité qui incombe aux élus locaux en charge de ces documents s'en trouve accrue, dans un contexte où les aires métropolitaines jouent un rôle toujours plus important dans l'aménagement du territoire de notre pays.

Enfin, dans cette période de grandes évolutions institutionnelles, il est crucial de conforter l'inter-Scot. Notre démarche n'a, en effet, plus à faire la preuve de sa capacité à créer du dialogue et du lien entre nos territoires.



Jacqueline Sélignan,
présidente du Scot Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

démarche inter-Scot

Repères

En 2004, neuf Scot fondateurs : Agglomération lyonnaise, Beaujolais, Boucle du Rhône en Dauphiné, Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain, La Dombes, Nord-Isère, Ouest Lyonnais, Rives du Rhône et Val de Saône-Dombes

Adhésion du Roannais (2007), du Sud Loire (2010) et des Monts du Lyonnais et de Loire Centre (2011)

Elargissement du périmètre des Rives du Rhône avec l'intégration de cinq intercommunalités du Nord de la Drôme et de l'Ardèche dont le bassin d'Annonay (2013)

De quoi parle-t-on ?

L'inter-Scot est une démarche de coopération entre les Syndicats mixtes porteurs de Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Initiée en 2003 et officialisée en 2004 par la signature d'une convention engageant neuf présidents de Scot, la démarche inter-Scot s'est peu à peu élargie aux territoires de l'espace ligérien.

Constituée aujourd'hui de treize Scot, elle témoigne de la volonté politique des Syndicats mixtes porteurs de Scot d'articuler leurs démarches de planification au sein d'une « Maison commune métropolitaine ».

Principes d'aménagement communs

Les treize Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise s'accordent sur une vision partagée de l'évolution de ce territoire qui constitue la spécificité du « modèle de croissance » de l'aire métropolitaine lyonnaise :

- une organisation multipolaire visant à concentrer la croissance dans des pôles, existants ou en devenir, bien dotés en équipements et en services,
- une connexion efficace aux transports collectifs,
- une complémentarité du développement économique,
- la valorisation des espaces naturels et agricoles.

Ce texte fondateur de la démarche, signé en 2006, a été actualisé en 2013. Il affirme les principes d'aménagement communs aux treize Scot.

En intégrant dans leur document de planification un Chapitre commun, les syndicats porteurs de Scot actent le principe d'une coresponsabilité du développement et de l'aménagement durable de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Articulation avec le Pôle Métropolitain

En 2012, les présidents de Scot décident de conforter la démarche inter-Scot comme un socle de connaissance, d'observation et de vision stratégique dans le nouveau paysage de gouvernance métropolitaine qui s'institutionnalise. Dans ce contexte, ils collaborent avec les élus du Pôle Métropolitain (cf. p. 8), afin que celui-ci puisse décliner concrètement certaines grandes orientations métropolitaines définies par les Scot.

Depuis maintenant plus de deux ans les équipes techniques et politiques du Pôle Métropolitain et de l'inter-Scot œuvrent au rapprochement et à la cohérence de ces deux espaces de coopération métropolitains avec des rendez-vous réguliers, des productions et des partenariats communs, pour penser ensemble l'aménagement de ce vaste territoire.

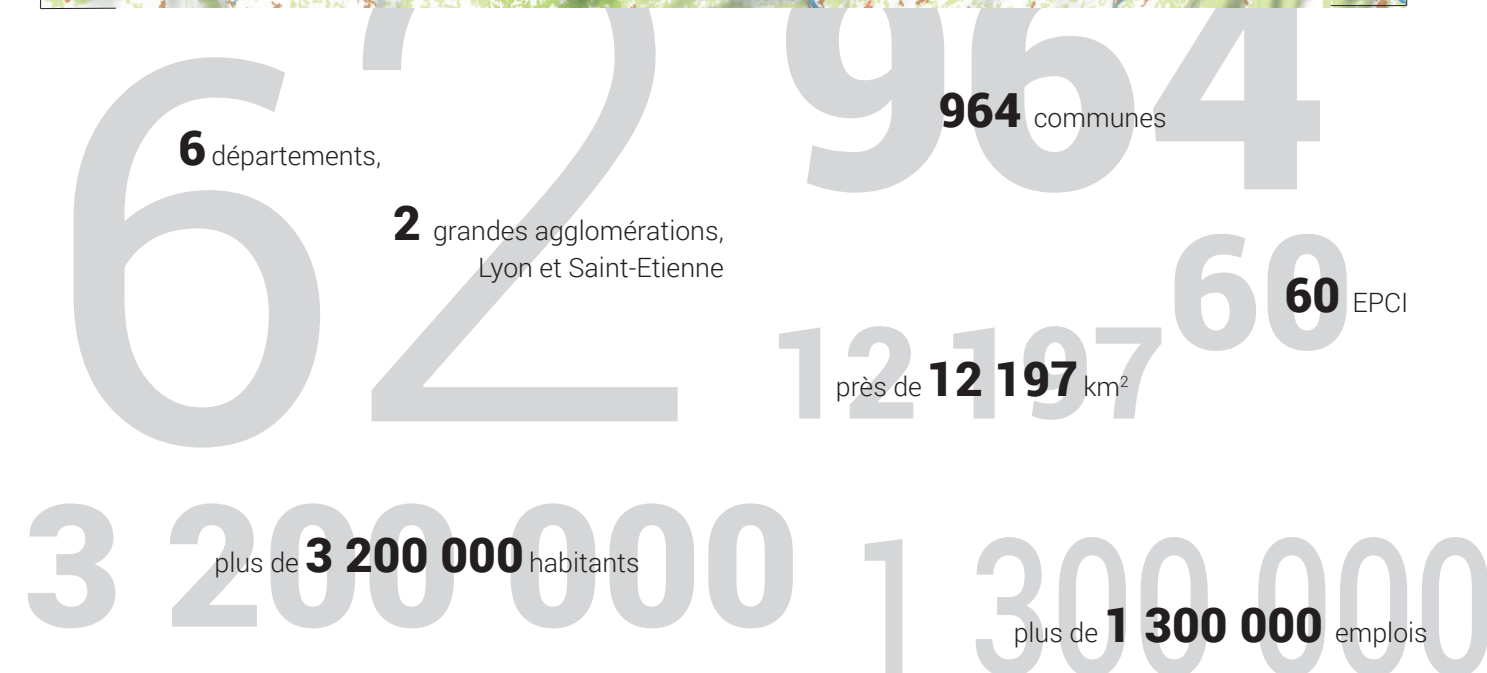
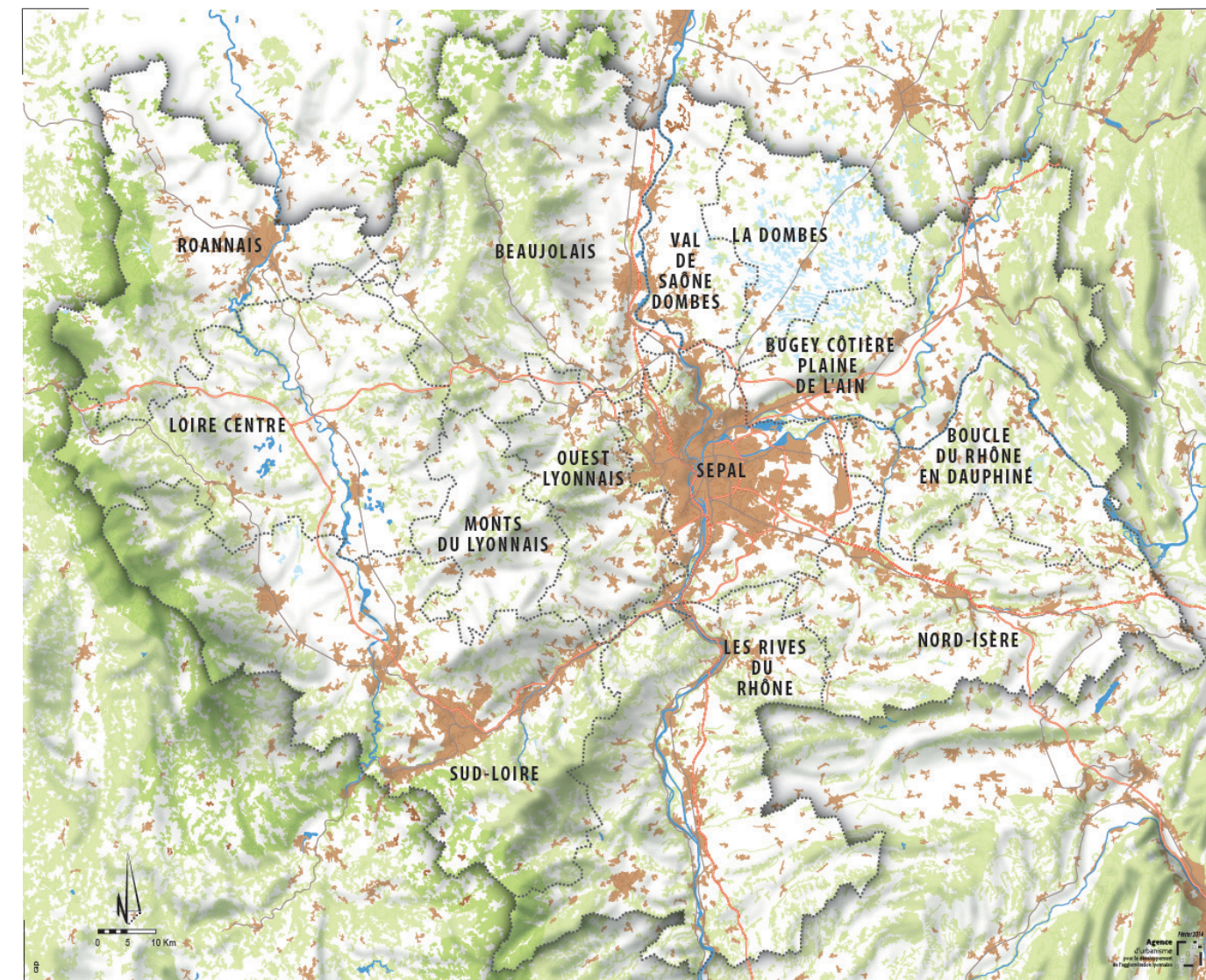
Des Agences d'urbanisme, au service des territoires

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne, constituées en 2010 en un réseau d'ingénierie au service des territoires de l'inter-Scot, assurent la coordination de la démarche et son animation technique.

Elles conduisent également, pour le compte et en collaboration avec les Syndicats mixtes porteurs de Scot, des missions d'observation, de veille et de définition de langage commun.

A ce titre, elles ont produit en 2011 une série de posters. Ces représentations originales mettent en perspective la géographie, l'administration territoriale, les espaces naturels et agricoles et le réseau urbain de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Périmètre de l'inter-Scot (valable jusqu'au 27 septembre 2014)



Agglomération lyonnaise



Gérard COLLOMB,
président du Scot,
sénateur-maire de Lyon



Emmanuel GIRAUD,
directeur du Scot
(par intérim)

Le nouveau Conseil syndical du Sepal, renouvelé pour moitié, a été installé fin mai et a réélu **Gérard Collomb** à la présidence du Sepal. Un nouveau bureau de seize membres, plus étoffé que le précédent, aura la charge de piloter les principaux chantiers en cours, notamment la « grenellisation » du Scot, avec une mention particulière pour le chapitre « urbanisme commercial », élément majeur de la mise en conformité du Scot avec les lois récentes. Pour jeter les bases de ce volet commercial du Scot, le Sepal a élaboré un Livre blanc du commerce. Au-delà du diagnostic, ce Livre blanc identifie les principaux enjeux du développement et de l'aménagement commercial dans l'agglomération lyonnaise pour les prochaines années.

Contact : **E. Giraud**, directeur
egiraud@grandlyon.org

Scot Agglomération lyonnaise

Sepal (2^e étage)
4 rue des Cuirassiers
69003 Lyon
Tél. : 04 26 99 34 03
Port. Michelle Ciavatti : 06 85 40 05 68
www.scot-agglolyon.fr

Beaujolais



Daniel PACCOUD,
président du Scot, maire de
Pommiers



Michel SENELET,
chef de projet

Le Syndicat a connu de profondes mutations en ce début d'année. La première provoquée par la réforme des collectivités territoriales (passage de treize à cinq intercommunalités, sortie (vers le Sepal) et entrée d'une commune (du Val de Saône-Dombes). La seconde induite a fait passer le Comité syndical de 55 titulaires à 45 tandis que le bureau s'étoffaît passant de treize à seize membres.

Le Comité syndical, en mai, a élu un président, **Daniel Paccoud**, et quatre vice-présidents ainsi que les onze membres du bureau et les représentants à divers organismes. Le premier bureau a validé les fonctions de chacun.

Contact : **M. Sénélet**, chef de projet
msenelet.pro@orange.fr

Scot Beaujolais

172 boulevard Victor Vermorel
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. : 04 74 65 74 41
Port : 06 07 09 91 50
www.pays-beaujolais.com

Boucle du Rhône en Dauphiné



Gérald JOANNON,
président du Scot,
adjoint à la commune de
Charvieu-Chavagneux



Nadège ABON,
chef de projet

Le 22 mai dernier, le Conseil syndical du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné a élu son nouveau président, **Gérald Joannon**.

Le Scot, approuvé en 2007, est actuellement en cours de mise en œuvre. En 2013, l'évaluation des effets produits a été réalisée.

Dans le cadre de la révision générale du Scot, lancée en décembre 2012, le diagnostic a été présenté en conférence des Maires et validé en Conseil syndical le 25 février 2014.

Le choix du prestataire en charge de la révision n'a pas été arrêté. Enfin, les travaux sur le PADD démarreront à partir de septembre 2014 pour un débat prévu en mars/avril 2015.

Contact : **N. Abon**, chef de projet
nadege.abon@symbord.fr

Scot Boucle du Rhône en Dauphiné

Maison Mestrallet (2^e étage)
19 cours Baron Raverat
38460 Crémieu
Tél. : 04 37 06 13 26
Port. : 07 62 57 57 22
www.symbord.fr

Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain



Jacqueline SELIGNAN,
présidente du Scot,
maire de Saint-Eloi



Olivier PREMILLIEU,
chef de projet

Dans le cadre de la révision de son Scot, le Syndicat mixte, présidé par **Jacqueline Selignan**, a organisé le 12 juin dernier un forum d'élus qui a réuni près d'une centaine d'élus du territoire. Principalement destinée aux nouveaux élus, cette journée de sensibilisation et d'information sur le Scot a permis de :

- rappeler aux élus l'objet et le contenu d'un Scot,
- faire un point sur la procédure de révision en cours,
- comprendre les implications d'un Scot dans les documents d'urbanisme locaux.

Contact : **O. Premillieu**, chef de projet
o.premillieu@bucopa.fr

Scot Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

Château de Chazey-sur-Ain
01150 Chazey-sur-Ain
Tél. : 04 74 61 90 10
Port : 06 34 95 26 00
www.bucopa.fr

La Dombes



Françoise BERNILLON,
présidente du Scot,
maire de
Saint-Nizier-le-Désert



Cédric BONNARDEL,
chef de projet

Les délégués ont réitéré leur confiance à **Françoise Bernillon** pour un second mandat à la présidence du Syndicat mixte du Scot de La Dombes.

Le Scot a décidé, par la délibération du 4 février 2014, de procéder à sa révision. Dans ce cadre, une étude sur l'aménagement commercial est en cours de réalisation. Elle a donné lieu à deux comités techniques et un comité de pilotage portant sur le diagnostic.

A l'horizon du 4^e trimestre 2014, des consultations seront menées sur d'autres thèmes requis pour la révision.

Une étude pour un schéma des itinéraires modes doux à l'échelle des territoires des Scot La Dombes et Val de Saône est en voie d'être réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Contrat de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA) Avenir Dombes Saône.

Le syndicat prépare l'évolution de son périmètre dans le cadre des réformes issues de la loi Alur qui superposent les périmètres du Scot et des EPCI.

Contact : **C. Bonnardel**, chef de projet
scotdeladombes@orange.fr

Scot La Dombes

2 Grande Rue
01320 Chalamont
Tél. : 04 74 61 93 91
Port. : 06 63 35 01 17
www.scot-saonedombes.fr

Loire Centre



Lucien MOULLIER,
président du Scot, conseiller
communautaire
de la Communauté de
communes du Pays d'Astrée



Estelle BOMBENON
chef de projet

L'élaboration du Scot Loire Centre a été engagée par délibération du Comité syndical le 2 décembre 2011.

Après une année de « sensibilisation/désensibilisation » auprès des élus, 2013 a été consacrée à l'élaboration du diagnostic et du PADD. Les élus se sont fortement mobilisés pour définir un projet partagé et cohérent.

Cette base de travail sérieuse permet au Comité syndical, récemment installé, de poursuivre l'élaboration du Scot. Il est important que les nouveaux élus s'approprient la démarche, l'entrée en vigueur étant fixée au 31 décembre 2016.

Le Syndicat a donc prévu l'organisation de trois séminaires rassemblant les 93 maires des communes concernées afin de présenter le dossier de Scot dans son état d'avancement, de valider ses éléments et de lancer l'élaboration du Document d'orientations et d'objectifs.

Contact : **E. Bombenon**, chargée de mission
eb.scotloirecentre@yahoo.com

Scot Loire Centre

6 rue du 8 Mai
BP 13
42510 Balbigny
Tél. : 04 77 27 61 81
www.scotloirecentre.com

Monts du Lyonnais



Régis CHAMBE,
président du Scot,
maire de
Saint-Martin-en-Haut



Hélène GAUTRON,
chef de projet

Le Conseil syndical du Scot des Monts du Lyonnais a réélu **Régis Chambe** à la présidence du Syndicat.

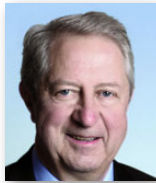
La loi Alur a précipité l'évolution du périmètre du Scot des Monts du Lyonnais, avec une extension à la commune de Chazelles sur Lyon qui interviendra dès septembre (en parallèle de son retrait du Scot Sud Loire). La procédure d'élaboration du Scot, stoppée fin février du fait des élections municipales et intercommunales, reprendra donc en intégrant cette commune, la plus peuplée du territoire. Un arrêt de projet est envisagé pour fin 2015.

Contact : **H. Gautron**, chef de projet
scot.montsdulyonnais@gmail.com

Scot des Monts du Lyonnais

Château Pluvy
69590 Pomeys
Tél. : 04.37.20.16.89
Port. : 07 60 49 85 45
www.monts-du-lyonnais.fr

Nord-Isère



Joël GRISOLLET,
président du Scot,
maire de L'Isle d'Abeau



Marie-Christine EVRARD
directrice du Scot

Les nouvelles instances du Syndicat mixte ont été mises en place le 28 mai dernier. Le nouveau président, **Joël Grisollet**, s'est entouré de douze vice-présidents pour piloter la mise en œuvre du Scot.

Une délibération du 28 février dernier prévoit, dans le cadre d'une procédure de révision, de faire évoluer le document pour tenir compte des dispositions législatives en vigueur, de la modification de la Directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise, du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), etc. Dans un premier temps, il va s'agir de bien expliquer et faire comprendre aux nouveaux élus les orientations du Scot dans son contenu et ses effets sur les documents d'urbanisme locaux.

Contact : **M.-C. Evrard**, directrice
mc.evrard@scot-nordisere.fr

Scot Nord-Isère

8 rue Pierre Vincendon
38110 La Tour du Pin
Tél. : 04 74 33 52 71
Port. : 06 20 04 62 24
www.scot-nordisere.fr

Ouest Lyonnais



Daniel MALOSSE,
président du Scot,
1^{er} Adjoint de la commune
de Vaugneray



Véronique COUZON,
chef de projet

Le Syndicat de l'Ouest lyonnais a adopté, le 26 février 2014, son Document d'aménagement commercial (Dac) et l'a intégré au Scot de l'Ouest lyonnais. Une enquête publique devra intervenir au plus tard dans l'année qui suit cette adoption sous peine de rendre caduque le Dac.

Le nouveau président du Syndicat, **Daniel Malosse**, également président de la Communauté de communes des Vallons du Lyonnais, a été élu le 4 juin dernier. Le nouveau Bureau syndical est composé de huit membres.

Contact : **V. Couzon**, directrice
v.couzon@ouestlyonnais.fr

Scot de l'Ouest lyonnais

25 Chemin du Stade
69670 Vaugneray
Tél. : 04 78 48 37 47
Port. : 06 98 89 11 94
www.ouestlyonnais-accolade.fr

Rives du Rhône



Philippe DELAPLACETTE,
président du Scot,
maire de Champagne



Cédric LE JEUNE,
chef de projet

Le Conseil syndical du Scot Rives du Rhône a été installé en mai 2014. Il a élu à la présidence du Scot **Philippe Delaplacette**, maire de Champagne et vice-président en charge de l'aménagement du territoire à la Communauté de communes Porte de DrômArdèche. Il a également élu, en tant que premier vice-président, M. Gérard Banchet, maire d'Ampuis et président de la Communauté de communes de la Région de Condrieu.

Après un an de démarche prospective « Rives du Rhône 2040 » et sur la base des différentes visions du futurs exprimées pour le territoire, les premiers échanges sur le diagnostic du Scot en révision vont s'engager avec les élus. Sur l'agglomération de Roussillon-Saint Rambert d'Albon, dans la poursuite de l'Atelier d'innovation en urbanisme lancé fin 2013, la réflexion s'approfondit également avec la préparation d'un cahier des charges pour l'élaboration d'un schéma d'aménagement. Sur l'ensemble de ces missions, le Syndicat mixte s'est attaché le soutien technique des Agences d'urbanisme. Parallèlement, l'enquête publique sur le schéma de secteur de la Côtère rhodanienne se déroulera de début septembre à mi-octobre 2014.

Enfin d'ici fin 2014, les outils d'observation du Scot s'enrichiront d'une nouvelle orthophotographie (après celle de 2009) et de l'ensemble des PLU numérisés.

Contact : **C. Le Jeune**, chef de projet
clejeune.scot@wanadoo.fr

Scot des Rives du Rhône

Espace Saint Germain
30 avenue du général Leclerc
38200 Vienne
Tél. : 04 74 .48.64.71
Port. : 06 72 43 70 10
www.scot-rivesdurhone.com

Sud Loire



Gaël PERDRIAU,
président du Scot,
maire de Saint-Etienne



Valérie DEVRIEUX,
chef de projet

Après l'annulation du Scot Sud Loire par le Tribunal administratif en 2012, le Syndicat mixte avait relancé une nouvelle élaboration du Scot.

Après plusieurs mois de travaux et de concertation, ce nouveau Scot a été approuvé à l'unanimité le 19 décembre 2013. Il est donc à présent entré dans une phase de mise en œuvre, avec une nouvelle équipe d'élus.

Le nouveau président du Syndicat mixte, **Gaël Perdriau**, président de Saint-Etienne Métropole et maire de Saint-Etienne, est entouré de sept vice-présidents.

Contact : **V. Devrieux**, directrice
v.devrieux@scot-sudloire.fr

Scot Sud Loire

46 rue de la Télématique BP 23
42952 Saint-Etienne cedex 9
Tél. : 04 77 92 15 81
www.scot-sudloire.fr

Val de Saône-Dombes



Jean-Claude DESCHIZEAUX,
président du Scot,
maire de Montceaux



Caroline HENGY,
chef de projet

Jean-Claude Deschizeaux a été élu nouveau président du Scot. Deux vice-présidents travaillent à ses côtés : Jean-Claude Aubert et Muriel Luga-Giraud.

Après avoir procédé à l'analyse de l'application du Scot sur le territoire, le Syndicat mixte a prescrit la révision du Scot. Il s'agira d'intégrer les enseignements de ce travail d'analyse et de répondre aux évolutions législatives et réglementaires (intégrer notamment les dispositions issues de la loi Alur et celles issues de la loi portant Engagement national pour l'environnement, dont l'échéance est fixée au 1^{er} janvier 2017).

Contact : **C. Hengy**, chef de projet
syndicatmixtevaldesaone@orange.fr

Scot Val de Saône-Dombes

Mairie BP 49 01480 Jassans-Riottier
Tél. : 09 64 20 70 32
www.scot-saonedombes.fr

Roannais



Farid MEDJANI,
président du Scot,
10^e adjoint à la ville de
Roanne



Karen DUSSUD
chef de projet

Le Scot Roannais, approuvé en 2012, poursuit sa phase de mise en œuvre avec une majorité de communes dotées d'un document d'urbanisme entrées dans le processus de révision.

Un diagnostic de mise en compatibilité du Scot avec la loi portant Engagement national pour l'environnement (ENE) a été produit et sera partagé à la rentrée avec les nouveaux élus du Syepar et les acteurs de la planification locale.

Farid Madjani, élu président du Syepar en mai 2013, aura la charge avec les cinq autres membres du Bureau de piloter les travaux de

« grenellisation », axés principalement sur une meilleure prise en compte des enjeux agricoles, de biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

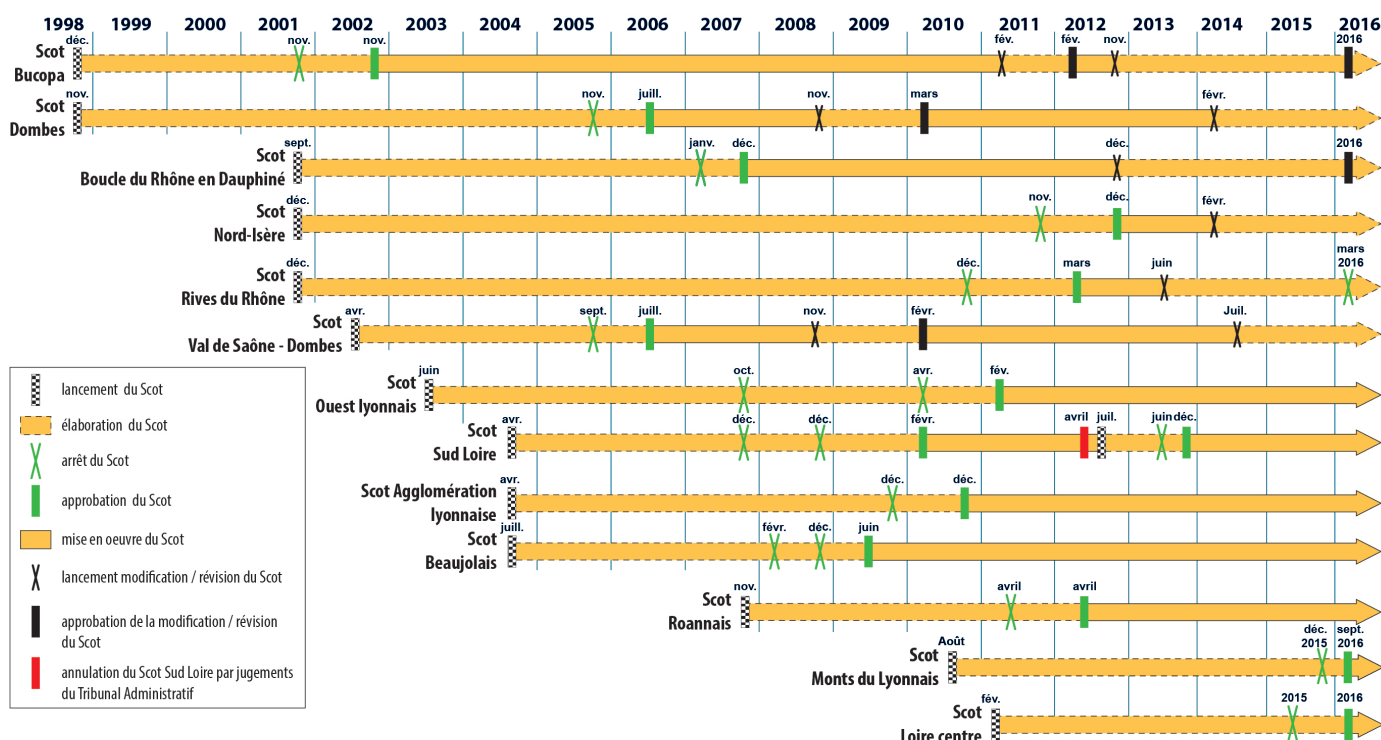
Contact : **K. Dussud**, chef de projet
kdussud@scotroannais.fr

Scot Roannais

63 Rue Jean Jaurès
BP 70183
42 313 Roanne cedex
Tél. 04 77 68 96 00
www.scotroannais.fr



Disponible sur simple demande
à s.marques@urbalyon.org



zoom métropolitain

Le Pôle Métropolitain, réunissant la Communauté urbaine de Lyon et les communautés d'agglomération de Saint-Etienne Métropole, Porte de l'Isère et du Pays viennois, s'est réuni vendredi 13 juin 2014, afin de procéder à l'installation de son nouveau conseil.

Gérard Collomb, président du Grand Lyon, a été porté à la présidence du Pôle Métropolitain.

Le conseil a également élu trois vice-présidents :

- Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, président de Saint-Etienne Métropole,
- Jean Papadopulo, maire de Four, président de la communauté d'agglomération Porte de l'Isère,
- Thierry Kovacs, maire de Vienne, président de ViennAgglo.

Le principe d'une présidence tournante a été acté par les quatre présidents d'agglomération ; ainsi à compter de 2017, le président de Saint-Etienne Métropole prendra la présidence du Pôle.

Contact : **A. Goux**, adjointe au Directeur général
a.goux@polemetropolitain.fr
www.polemetropolitain.fr

L'ensemble des études inter-Scot sont téléchargeables sur : www.inter-scot.org

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.
n° ISSN 1769-7247 (version électronique) n° ISSN 1771-7345 (version papier)
Pour vous abonner à la version électronique ou pour transmettre vos remarques ou informations, envoyez un courriel à : s.marques@urbalyon.org

Une réalisation pour le compte et en collaboration avec les syndicats mixtes de Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Directeur de la publication : Damien Caudron, d.caudron@urbalyon.org
Equipe projet : Sébastien Rolland s.rolland@urbalyon.org, Sandra Marques, s.marques@urbalyon.org et Ludovic Meyer, lmeyer@epures.com
Coordination de la démarche inter-Scot : Sébastien Rolland s.rolland@urbalyon.org
Infographie : Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne

une ingénierie métropolitaine au service des territoires

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont constitué en 2010 un réseau d'ingénierie au service des territoires.

La présente publication est issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise.



Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

18 rue du lac - BP 3129
69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70
Télécopie 04 78 63 40 83

www.urbalyon.org



Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 1
Tél : 04 77 92 84 00
Télécopie : 04 77 92 84 09

www.epures.com